

RECOMMANDATIONS SALARIALES POUR LES APPRENTIS CFC ET AFP
Etat au 20 décembre 2018

	Formation	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	Remarque
AFP	Aide en soins et en accompagnement	CHF. 650.-	CHF. 920.-	-----	HéviVA recommande le versement d'un 13 ^e salaire aux apprentis.
	Employé en économie familiale	CHF. 650.-	-----	-----	
	Employé en intendance	CHF. 650.-	CHF. 920.-	-----	
	Employé en hôtellerie	CHF. 650.-	CHF. 920.-	-----	
	Employé en restauration	CHF. 650.-	CHF. 920.-	-----	
	Employé en cuisine	CHF. 650.-	CHF. 920.-	-----	
	Assistant de bureau	CHF. 650.-	CHF. 920.-	-----	
CFC	Assistant en soins et santé communautaire	CHF. 685.-	CHF. 945.-	CHF. 1'265.-	
	Assistant socio-éducatif	CHF. 685.-	CHF. 945.-	CHF. 1'265.-	
	Gestionnaire en intendance	CHF. 685.-	CHF. 945.-	CHF. 1'265.-	
	Agent d'exploitation	CHF. 685.-	CHF. 945.-	CHF. 1'265.-	
	Cuisinier	CHF. 685.-	CHF. 945.-	CHF. 1'265.-	
	Employé de commerce	CHF. 685.-	CHF. 945.-	CHF. 1'265.-	